



## EDITORIAL



Chers habitants de la commune de Corcelles,

Vous avez entre vos mains, la toute première édition de notre journal communal

dénoté, "CORÇALL-INFOS".

Titre choisi afin de faire référence au nom de nos habitants, les Corçallins. Ce journal aura pour vocation principale de vous informer sur divers sujets relatifs au ménage communal et autres activités qui se déroulent dans notre village.

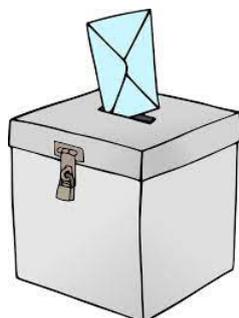
Il sera distribué sous forme de tout-ménage et permettra aux autorités communales, à l'administration communale, aux sociétés ou associations locales de vous communiquer diverses informations utiles sur les activités dans le village ou sur des directives officielles.

La rédaction du journal est assurée par une petite équipe interne, composée de municipaux et de collaborateurs qui, bien qu'ils ne soient pas des professionnels du journalisme, tenteront de vous transmettre des communications intéressantes et utiles pour vous présenter la vie d'une commune de plus de 2'700 habitants. Nous vous remercions déjà pour votre indulgence sur les petites imperfections ou erreurs qui se seraient glissées dans ce « nouveau-né ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou observations par email ou par courrier pour faire évoluer ce « CORÇALL-INFOS ».

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous adressons, chers habitants nos cordiales salutations.

*Nicole Rapin, Syndique*



## ÉLECTIONS COMMUNALES 2021

Pour rappel, nous vous donnons ci-dessous le résultat des urnes concernant l'élection des autorités communales pour la législature 2021-2026 qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### CONSEIL COMMUNAL (45 sièges)

PLR Corcelles : 39 sièges

SOCIALISTES et Plus : 6 sièges

### MUNICIPALITE (7 sièges)

Mme Nicole Rapin, syndique (PLR)

Mme Ariane Baux Jaquemet (PLR)

M. Olivier Cherbuin (PLR)

M. Laurent Cosendai (PLR)

M. Bernard Coucet (IND)

M. Daniel Givel (PLR)

M. Pierre-André Rapin (PLR)

## Répartition des dicastères Législature 2021-2026

Suite aux dernières élections communales, la Municipalité a effectué la répartition des dicastères suivante entre les membres de l'exécutif qui sera effective dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain :

**Nicole Rapin, syndique** : Administration général, finances et santé publique.

**Ariane Baux Jaquemet, municipale** : Affaires sociales, petite enfance, vignoble et cave.

**Olivier Cherbuin, municipal** : Assainissement épurateur, cours d'eau, service informatique, affaires religieuses, cimetière et inhumations.

**Laurent Cosendai, municipal** : Instruction publique, gestion des déchets environnement et énergies nouvelles.

**Bernard Coucet, municipal** : Bâtiments communaux, sociétés locales, sport et tourisme.

**Daniel Givel, municipal** : Aménagement du territoire, police des constructions, sécurité publique, défense incendie et protection civile.

**Pierre-André Rapin, municipal** : Routes et voirie, service des eaux (réseau eau potable), zone comblement de Rosex, domaines et forêts.

## Dans cette édition

### Page 2-3

- Péréquation financières canton/communes
- AIEPV - Puits de la Vernaz

### Pages 4-5

- Parcours pédestres «découverte de notre vignoble en Lavaux»

### Page 6

- Bâtiments communaux
- Petite enfance
- Instruction publique

### Page 7

- Passé / Présent

### Page 8

- Présentation d'un collaborateur
- Traitement de l'eau

## Hommage

L'idée de faire un journal communal était la tienne,  
Ensemble nous avons élaboré le projet,  
Sans toi nous avons dû le concrétiser,  
Grâce à toi les Corçallins seront mieux informés.

Merci Dominique

*Tes collègues municipaux*



## L'équipe rédactionnelle est composée de :

- Baux Jaquemet Ariane *municipale*
- Cherbuin Olivier, *municipal*
- Pahud Jean-François, *secrétaire municipal*
- Villadoniga Hugo *apprenti empl. de commerce*

Pour tout contact :

Tél. 026 660 25 62  
commune@corcelles.ch  
Rte de Bitternaz 13

## La facture sociale

La facture sociale représente la plus grosse dépense courante de notre commune.

Notre participation s'est élevée à plus de Fr. 1'300'000 pour l'année 2019, soit le 11% de nos charges totales ou alors plus de Fr. 500 par habitant.



Essayons de la comprendre ensemble:

### La facture sociale, c'est quoi ?

C'est une facture émise par le canton de Vaud qui couvre principalement les dépenses suivantes:

- Les prestations complémentaires à domicile et hébergement
- L'assurance-maladie (subsidés)
- Le revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes handicapées
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage.

### Comment est répartie cette facture sur plus de 300 communes ?

Tout d'abord, la répartition est prévue dans le cadre de la loi du 15 juin 2010 sur les péréquations intercommunales (LPIC).

Le total de la facture sociale, de plus de Fr. 825 millions, est réparti entre les communes sur la base des éléments suivants:

- prélèvement sur recettes conjoncturelles et impôts dus par les frontaliers;
- participation financière des communes à forte capacité financière

Le solde est réparti entre l'ensemble des communes sur la base du point communal

### Et pour notre commune ?

Voici la situation des 4 dernières années

	2016	2017	2018	2019
Prélèvement sur recettes conjoncturelles	Fr. 126'267	Fr. 158'648	Fr. 130'775	Fr. 428'667
Solde à répartir	Fr. 830'609	Fr. 870'201	Fr. 822'968	Fr. 892'539
Total à charge communale	Fr. 956'876	Fr.1'028'849	Fr. 953'743	Fr. 1'321'206

### Et le futur ?

Afin de stopper l'évolution de cette facture qui grève de manière toujours plus importante les finances communales et dont les communes ne maîtrisent pas la charge, un accord a pu être signé en 2020 avec le canton. Aujourd'hui la participation communale est de 47%... elle diminuera progressivement pour se situer à 36% d'ici 2028 !

De la patience il nous faudra...

*Nicole Rapin, Syndique*

Notre partenaire média

**media f** sa

Régie publicitaire et imprimeries réunies sous le même toit

[media-f.ch](http://media-f.ch)

Fribourg | Bulle | Estavayer-le-Lac | Montreux | Payerne

## AIEPV – Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz.

### Historique du puits

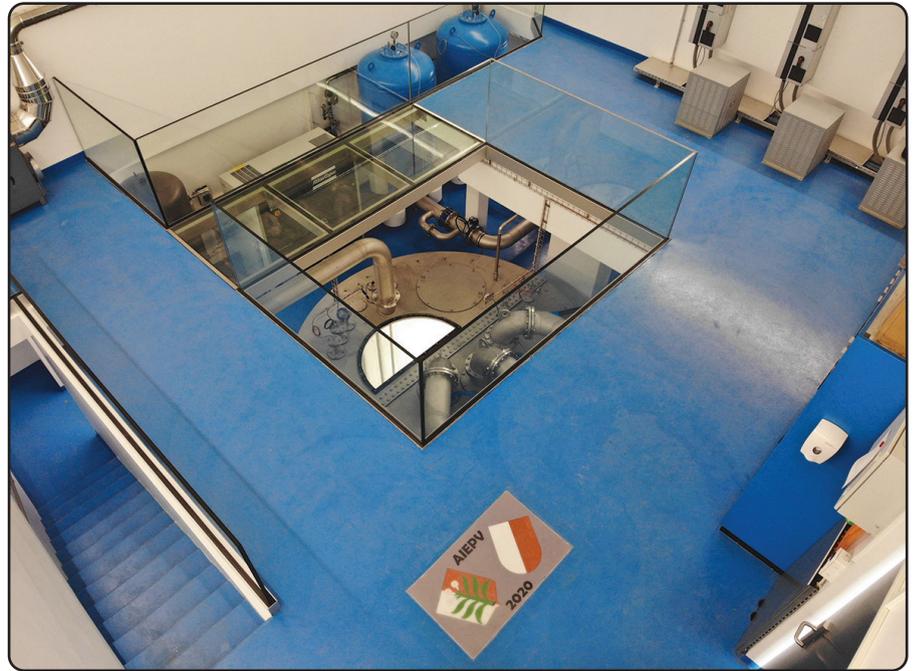
La station de pompage (STAP) du puits de la Vernaz, mise en service en 1967, est construite sur le cône de déjection de l'Arbogne, dans la plaine de la Broye.

La STAP de la Vernaz est constituée d'un puits de 3 m de diamètre et d'une profondeur de 36m. Des anneaux en béton armé de 50 cm d'épaisseur soutiennent le puits sur toute sa hauteur. Pour amener l'eau dans le puits, des drains filtrants horizontaux sont répartis dans 4 couches aquifères.

C'est en 1965 que l'Etat de Vaud a accordé à la commune de Corcelles-près-Payerne, une concession de pompage de 6'000 litres/minute.

Pour permettre de soutirer ce débit, deux pompes de 1'500 l/min. pour Payerne et deux pompes de 1'000 l/min. pour Corcelles, Grandcour et Dompierre étaient installées.

La concession de pompage accordée par l'Etat pour une durée de 50 ans étant arrivée à échéance en 2015, le canton a exigé la création d'une association intercommunale pour reconduire cette concession.



Vue du puits de la Vernaz

**L'AIEPV**, association regroupant les communes de Corcelles-près-Payerne et Payerne a été créée en septembre 2018 avec la nomination d'un Conseil intercommunal et d'un Comité de direction.

Suite à l'étude et l'établissement du projet d'exécution par le bureau RWB Hydroconcept à Yverdon, il en est ressorti que l'ensemble de l'équipement devait être remplacé et que son fonctionnement serait adapté. Seul le bâtiment et le puits ont pu être conservés dans leur état.

Comme les installations de la STAP étaient devenues vétustes et ne répondaient plus aux normes de qualité, le Conseil intercommunal a accordé, le 8 mai 2019, un crédit de CHF 2'500'000.- pour effectuer une rénovation complète du puits ainsi que sa mise en conformité.



Station de pompage de la Vernaz

Le projet prévoyait de remplacer les pompes à faibles débits par trois pompes capables de soutirer jusqu'à 4'000 l/min. Dès lors, le système de distribution, ainsi que l'aération, les chaudières anti-bélier, l'entier de la partie électrique ainsi que la télégestion ont été complètement repensés et mis à neuf.

Ce chantier très spécifique a entraîné l'engagement de spécialistes, notamment des plongeurs et des cordistes.

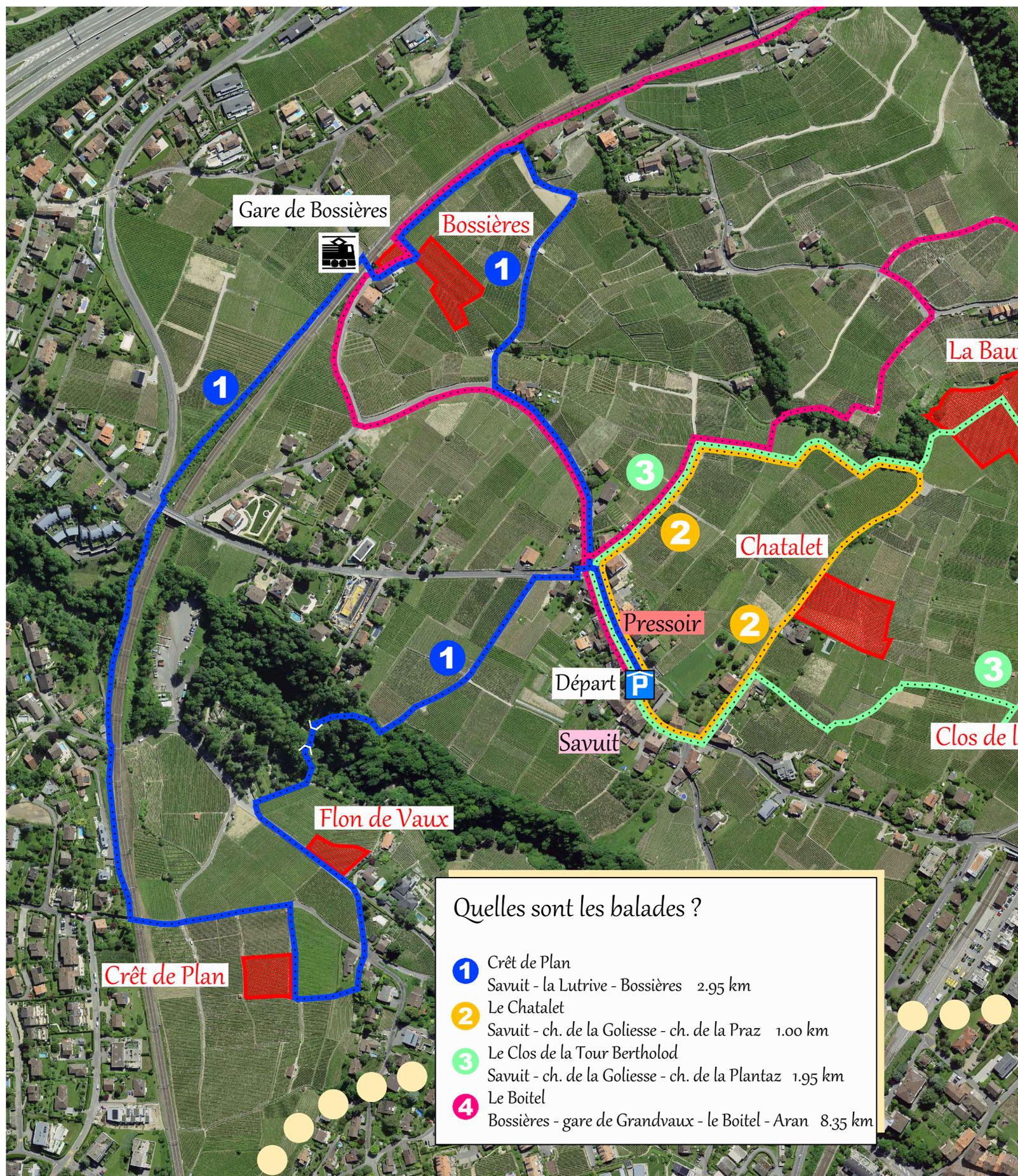
Le pompage de la Vernaz est qualifié de première ressource en eau de la région. Sa production annuelle approche les 900'000 m<sup>3</sup>, ce qui permet de répondre aux besoins des populations de Payerne, Corcelles, Grandcour et Belmont-Broye.

Cette fourniture d'eau devait impérativement être assurée tout au long des travaux, ce qui a compliqué quelque peu la mise en œuvre de cette importante rénovation.

Grâce à ces aménagements, nous profitons d'un superbe outil de travail et d'installations modernes. Le résultat est très satisfaisant autant du côté technique qu'esthétique.

Le coût conséquent engagé pour cette magnifique ressource naturelle est un superbe investissement pour les générations futures qui, nous l'espérons, sauront porter une attention toute particulière afin de conserver ce « trésor. »

*Pierre-André Rapin, municipal*



### Quelles sont les balades ?

- 1** Crêt de Plan  
Savuit - la Lutrive - Bossières 2.95 km
- 2** Le Chatalet  
Savuit - ch. de la Goliesse - ch. de la Praz 1.00 km
- 3** Le Clos de la Tour Bertholod  
Savuit - ch. de la Goliesse - ch. de la Plantaz 1.95 km
- 4** Le Boitel  
Bossières - gare de Grandvaux - le Boitel - Aran 8.35 km

## Balades à travers le vignoble de Corcelles

Chers lecteurs,

Vous connaissez certainement les vins de Corcelles, mais connaissez-vous notre, votre vignoble ? Nous vous proposons 4 balades à travers le Lavaux, qui vous permettra de découvrir chacune des parcelles de notre patrimoine viticole. Retrouvez le détail de chaque parcours sur le site internet "[www.cavedecorcelles.ch](http://www.cavedecorcelles.ch)" ou en scannant les QR codes de cette page. Des exemplaires papier sont également à votre disposition au dépôt de vin et à l'administration communale.





## Bâtiments communaux

Notre commune est propriétaire de vingt-deux bâtiments inscrits à l'ÉCA, une grande partie de mon dicastère est le suivi et l'entretien de ce patrimoine. Depuis juin 2020, de gros travaux sont en cours dans notre collège. Je profite de cette publication pour vous expliquer l'ampleur de cette rénovation. Cela a débuté par une réflexion sur le manque de classes au sein de l'association scolaire (ASIPE) ainsi que sur le déménagement de notre administration communale offrant de cette manière de nouvelles possibilités dans ces anciens locaux. Nous nous sommes rendus compte que nous avions la possibilité de créer quatre classes supplémentaires dans cet espace disponible. Le grand volume inutilisé des combles du bâtiment principal va quant à lui devenir un espace mixte rythmique et musique. Afin de répondre aux normes d'accessibilité dans les bâtiments scolaires et également faciliter l'accès à cette salle pour ses divers usages, un ascenseur a été installé. En débutant ce projet, nous nous sommes vite aperçus qu'il y avait de gros problèmes avec l'enveloppe thermique du bâtiment. La salle de gymnastique, le local de matériel ainsi que la toiture étaient très peu ou pas du tout isolés. Par ailleurs, notre chaudière à mazout arrivant en bout de vie, la décision a été prise de la remplacer par une chaudière à pellets. Ces travaux se termineront par la réfection de la salle de gym à la fin du mois d'août 2021.

*Bernard Coucet, municipal*

## Petite enfance



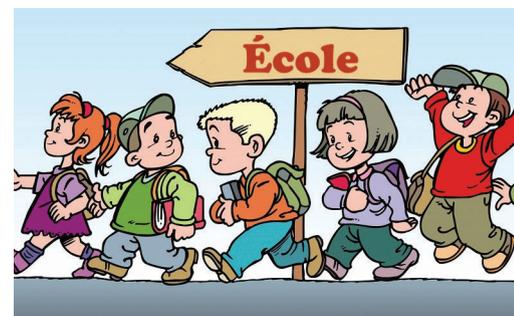
Depuis le 1er octobre 2018, environ 34 enfants, dès 4 mois jusqu'à l'âge de leur entrée à l'école, animent chaque jour la rue Alexandre-Dumont de leurs cris, quelquefois de leurs pleurs, mais surtout de leurs rires. Environ la moitié de ces petits «bout'choux» sont des habitants de Corcelles. Les enfants des communes membres de l'ARAJ Broye peuvent librement être inscrits dans la garderie de leur choix, selon les places disponibles.

La directrice Virginie Rey est entourée de Laure Rapin, adjointe à la direction, d'une collaboratrice administrative, douze éducatrices, deux apprentis, quatre stagiaires et de deux intendantes, pour un total de 16.3 EPT. Le nom « Les Passerelles » n'est pas issu du hasard.

Passerelle entre Corcelles et Payerne, puisque les deux centres de vie infantile sont regroupés au sein de la même association présidée par François Mauron. Passerelle entre les enfants des deux crèches qui se retrouvent au jardin pédagogique créé par l'équipe éducative dans le verger de la DLT à Payerne. Passerelle entre les enfants et les locataires des appartements « Dumont », entre tous petits et retraités, à travers des activités partagées.

*Ariane Baux Jaquemet, municipale*

## Instruction publique



### Réorganisation des classes

Grâce aux investissements consentis par la commune dans l'aménagement de 4 nouvelles salles de classe, d'une salle de rythmique et d'un accueil parascolaire, une nouvelle répartition des enclassements au sein de l'ASIPE a pu être établie. Dans les faits, tous les élèves de la 1P à la 6P seront enclassés à Corcelles dès la rentrée 2021-2022.

Tous les élèves de Missy, Chevroux et Grandcour de la 1P à la 4P seront enclassés à Grandcour alors que les 5P et 6P viendront à Corcelles. Quant aux 7P et 8P de tous les villages, ils se rendront à Payerne.

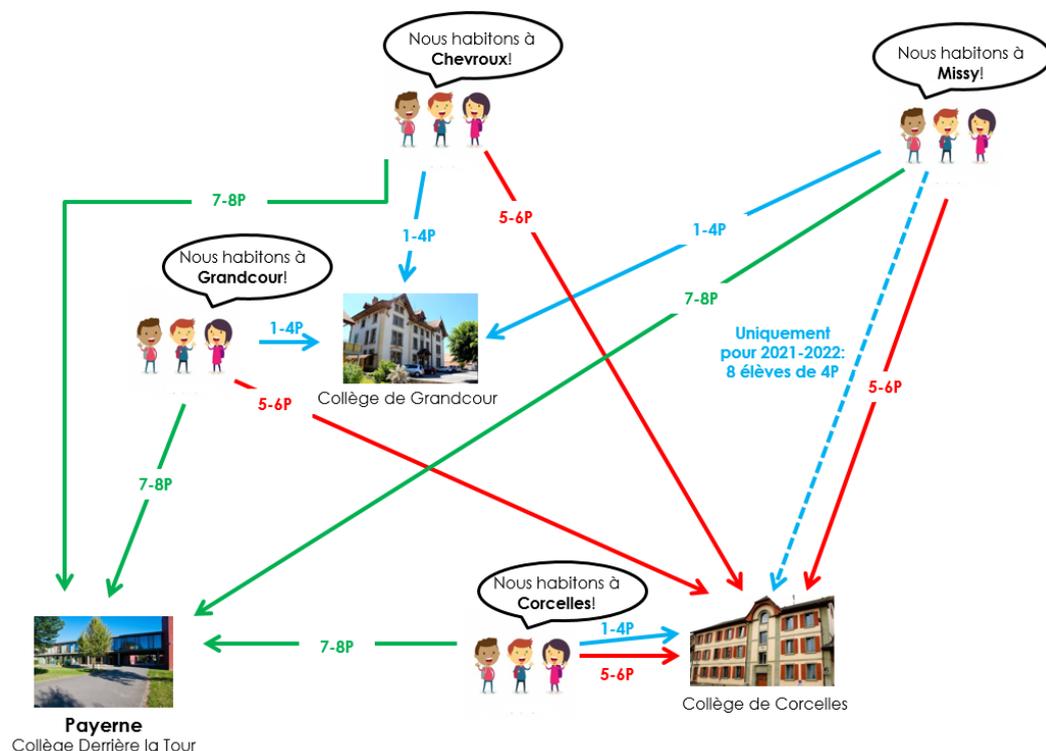
Pour des raisons pédagogiques, il est préférable de concentrer plusieurs niveaux dans un même collège. Pour arriver à cette situation, la direction des écoles primaires a demandé de garder 2 classes dans les pavillons modulaires dans la cour du collège de Corcelles, afin de regrouper un maximum d'élèves sur ce site. De plus, cette situation permet une rationalisation des transports, une diminution des risques et des coûts liés à ces derniers.

Comme point négatif, la fermeture de l'école de Chevroux. Cette fermeture était programmée de longue date et n'est donc pas une surprise, mais il n'est jamais agréable d'appliquer une telle décision.

Un énorme changement encore pour la rentrée 2021-2022 et pas des moindres réside dans l'harmonisation des horaires entre le primaire et le secondaire. Effectivement, l'ancienne formule des 5 périodes le matin et 2 l'après-midi sera abandonnée au profit du 4-3. Dorénavant, l'école commencera à 8h15 pour finir à 11h30, laissera le temps aux enfants de rentrer et d'être à midi chez eux et de recommencer à 13h30 pour finir à 15h. Pour les 7 et 8P à Payerne, une période supplémentaire sera dispensée de 15h05 à 15h50.

Ce sont de grands changements qui, nous l'espérons, satisferont la grande majorité des parents d'enfants scolarisés.

*Givel Daniel, municipal*



*Cheminement des élèves à la rentrée 2021*

## CORCELLES ... avant

Comme partout ailleurs, Corcelles a vu, ces dernières décennies, une grande évolution pour ne pas dire une révolution.

Ainsi, si la Suisse comptait dans les années 1940 environ 20 % de sa population active occupée dans le secteur primaire, la proportion était pratiquement la même dans notre village puisque l'on dénombrait pas moins de 80 producteurs de lait. A noter que quelques «couleurs de lait» n'étaient pas des agriculteurs à part entière, mais des ouvriers de la briqueterie ou d'autres industries, qui possédaient 2 ou 3 vaches pour leur consommation privée et livraient le solde de leur lait à la fromagerie.

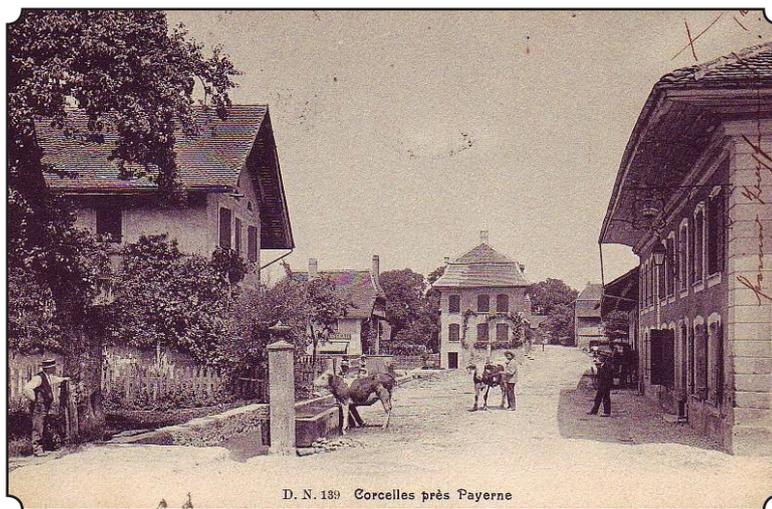
Avant la mécanisation que nous connaissons aujourd'hui, il était nécessaire d'avoir beaucoup de bras sur les exploitations et la paysannerie employait du personnel en plus de la main d'œuvre familiale. Il y avait donc les domestiques, des hommes seuls qui restaient souvent plusieurs années avec le même patron. Quelques-uns fonctionnaient au litre de rouge et au petit verre de goutte, mais toujours présents, la semaine comme le dimanche. L'engagement de ces collaborateurs se faisait de manière annuelle et c'est lors de la foire de la Saint Martin, au mois de novembre, que l'un ou l'autre de ces employeurs, ayant repéré un bon travailleur dans une famille, n'hésitait pas à lui payer des verres lors de cette foire aux domestiques, (elle portait bien son nom), afin de l'engager pour l'année suivante.

Le règlement de police de l'époque n'était pas en reste, lui qui mentionnait dans certains de ses articles : il est interdit de conduire un attelage en étant debout sur le char, ou encore, il est interdit de circuler à vélo avec une faux ouverte sur l'épaule.

Il n'y a pas que l'agriculture qui a subi l'évolution des ans, la politique aussi. Bien avant la fusion du PLR, les deux principales formations politiques de Corcelles s'affrontaient dans de saines luttes. Ainsi en 1958, le conseil communal décidait la démolition de l'auberge communale et la reconstruction d'une nouvelle avec grande salle. Dans des temps plus anciens, l'Hôtel de la Couronne, c'est ainsi qu'il s'appelait, était d'un grand intérêt pour la région. Situé sur un axe routier important, reliant Lausanne et Berne, il faisait office de relais routier. Outre le restaurant au rez de chaussée, la grande salle et des chambres au 1er étage, il y avait, côté Est, en contigu, une écurie et un fenil. Ainsi les voitures à chevaux et les diligences s'y arrêtaient, permettant aux voyageurs lors d'un court arrêt de se restaurer et au cocher de changer de chevaux et repartir avec un attelage « frais ». Il n'était pas rare que ces gens passent la nuit à l'hôtel.

Mais revenons à la décision du conseil communal. Sous l'impulsion du groupe radical, le conseil décida de construire la nouvelle auberge de l'autre côté de la route, à l'emplacement du parking actuel et du bâtiment administratif. Ceux-ci estimaient l'endroit de l'ancienne trop à l'ombre du Mont. Les libéraux ne l'entendirent pas de cette oreille et récoltèrent les signatures en vue d'un référendum. Les Corçallins, lors de la votation populaire qui s'en suivit, décidèrent d'ériger la nouvelle auberge sur le même site.

C'était Corcelles...avant



## CORCELLES ... maintenant

Il n'y a pas besoin de remonter loin dans le temps pour se rendre compte que notre village évolue d'année en année. L'accroissement de la population a poussé la commune à passablement s'adapter.

Le nouveau bâtiment communal qui a permis à l'école d'être agrandie n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Notre chère école, construite en 1846 possédait 8 classes, dont une salle d'ap-pui, une salle de musique et une salle de couture. Les travaux entrepris permettront d'y accueillir à nouveau une grande partie des enfants de notre village. Le retour des élèves de l'école enfantine est aussi une priorité. Un grand nombre de Corçallins ont eu la chance de profiter de ce bâtiment jusqu'à l'âge du secondaire, ce qui signifie qu'ils n'ont pas eu besoin de prendre les transports en commun pour rejoindre les villages environnants.

Le centre du village a aussi énormément changé. L'ancienne « grange de commune » a cédé sa place au nouveau bâtiment communal ainsi qu'à différentes surfaces commerciales. La place est accueillante tant pour les piétons que pour les voitures, grâce aux nombreux places de parcs à disposition. Le marché du jeudi matin qui accueille des producteurs de la région a aussi réussi à s'implanter et permet à la population de se retrouver.

Au niveau de la mobilité douce, les cyclistes ont désormais une bande cyclable depuis la route du Bornalet jusqu'au rond-point de Payerne. Les piétons ont aussi droit à de nombreux trottoirs dans le village. L'accès à l'école se fait maintenant de manière plus sécurisée grâce à la nouvelle signalétique et aux poteaux.

Corcelles regroupe aussi de nombreux commerces. Connu pour ses nombreux salons de coiffure, il y a aussi deux boulangeries, deux boucheries, trois restaurants, un pub et depuis peu une pharmacie, une boutique d'articles de fête et aussi plusieurs cabinets vétérinaires.

Du point de vue des sociétés locales, Corcelles en compte actuellement 15. La doyenne, qui fut créé en 1810, est la société de tir Union & Fraternité. La plupart des sociétés ont été fondées entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour pérenniser ces différentes associations locales, l'engagement de la population reste déterminant.

D'ailleurs, comment pourrait être notre village dans 20 ans ?

De mon point de vue, une éventuelle fusion avec Payerne semble peu probable ou en tout cas très peu souhaitée. Tout dépendra évidemment du contexte politique.

La population risque encore de s'accroître, même si nous arrivons gentiment à la limite en termes de terrains disponibles. Devenir une ville semble utopique, mais peut-être que nous atteindrons les 5'000 habitants. Cela nécessitera l'adaptation des différentes commodités telles que l'école, la déchetterie, la STEP et bien d'autres. Nous verrons bien ce que l'avenir nous réserve !

## Présentation d'un collaborateur

Christian Arrigoni est né le 6 octobre 1992 à Corcelles-près-Payerne.

Il a suivi ses écoles primaires à Corcelles et secondaires à Payerne. Il obtient son CFC de forestier-bûcheron en 2011 après trois ans d'apprentissage à la corporation forestière du Haut-Lac à Courtepin.

Avant d'effectuer son service militaire, il a travaillé comme employé polyvalent chez Favre SA et comme monteur dans l'entreprise de menuiserie David Egli. Il a ensuite travaillé un peu plus d'un an dans l'entreprise forestière Nicolas Bulliard.

C'est le 1<sup>er</sup> mars 2014 que Christian débute son activité à la commune. D'abord engagé aux espaces verts, il reprend le service de l'eau potable lors du départ à la retraite de son collègue. Il a suivi pour cela une formation de « surveillant de réseau » avant d'obtenir brillamment le brevet fédéral de fontainier en 2020.

Ses tâches au sein de la commune sont variées. En 2019 il est nommé remplaçant du chef de la voirie. Il participe autant aux travaux de fauchages qu'à la mise en bouteille pour le service de la cave. Il s'occupe des services funèbres et collabore pour divers travaux de voirie comprenant aussi le service hivernal des routes.

Depuis janvier 2021, il est également le concierge de notre grande salle et des bâtiments de ce secteur.

La diversité des tâches, la bonne entente dans l'équipe avec laquelle il travaille, la collaboration avec la municipalité et le contact avec la population font que Christian dit être pleinement satisfait de s'être engagé dans sa commune.

Quand on lui demande d'évoquer un souvenir ou un fait qui l'a marqué à la commune, il évoque sa formation de fontainier. Il a énormément appris dans ce domaine de l'eau potable qu'il trouve passionnant. Même si cela n'était pas rigolo de se remettre aux études, il est fier d'avoir obtenu son brevet fédéral de belle manière.

En ce qui concerne son temps libre, Christian nous confie qu'il aime partager des moments de convivialités avec ses amis.

Il a joué au FC Corcelles pendant de nombreuses années avant de devoir arrêter suite à plusieurs blessures aux genoux. Maintenant il aime jouer à la pétanque et les sorties de pêche.

Après avoir passé dix ans au sein de la jeunesse, il se réjouit de participer au giron de la Broye 2022 à Corcelles pour lequel il s'est engagé dans l'équipe de la cuisine.

## Traitement de l'eau usée

### L'eau c'est la vie !

Qui n'a pas déjà entendu cette expression ? Si l'eau que l'on boit est nécessaire à notre vie, celle que l'on rejette après utilisation mérite aussi toute notre attention. Ces eaux que l'on nomme communément "les eaux usées" vont rejoindre, en dernier lieu, les lacs et rivières de notre région.

Pour ces eaux « sales », issues de nos activités privées et industrielles, nous avons la responsabilité de les rendre à la nature les plus propres possibles. Cette étape d'assainissement se déroule actuellement dans notre station d'épuration (STEP) située à l'extérieur du village, au « Pré des Moutons ».

Cet édifice a été inauguré en 1972 déjà et comptabilise bientôt 50 ans de bons et loyaux services. Cette installation a pris de l'âge et même si elle fait l'objet de soins constants de la part de notre exploitant, elle s'attire de plus en plus souvent les foudres cantonales pour non-respect des normes d'épuration. Elle arrive donc en bout de course ! À la suite de ce constat, que faire ?

Notre commune a choisi la voie de la régionalisation, en rejoignant l'association intercommunale et intercantonale de L'EPARSE. Une de plus, me direz-vous ! Cette voie est certes contraignante mais elle est aussi inéducable, car faire cavalier seul, pour une commune de près de 2'800 habitants est une gageure tant les exigences en termes de traitement sont devenues élevées ces dernières années.

Par exemple, pour traiter efficacement les micropolluants, il est nécessaire de rassembler au moins l'équivalent de 25'000 habitants, si l'on veut le faire efficacement et avec des coûts raisonnables.

L'investissement de cette nouvelle construction et des conduites d'acheminement sera important, près de 32 millions au total et le chantier tout aussi colossal ; mais à l'issue des travaux, nous pourrons ainsi remettre dans l'environnement, une eau débarrassée au mieux de ses déchets.

En parallèle à la construction de cette nouvelle infrastructure, notre village devra continuer à assainir son réseau de collecteurs, avec les travaux de mise en séparatif de nos canalisations, afin être prêt à être raccordé à cette nouvelle infrastructure à l'horizon 2026.

*Olivier Cherbuin, municipal*

